FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Procès-verbal du Conseil de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67), tenue le 9 février 2026 à Vendenheim

FDC 67 | CHEMIN DE STRASBOURG – ESPACE CHASSE ET NATURE – 67170 GEUDERTHEIM

Ordre du jour :
1. Allocution du Président
2. Présentation du projet de nouveau siège de la FDC 67
3. Questions diverses
4. Vote de l'assemblée

Membres présents : voir liste de présence

Réunis à Vendenheim le 9 février dernier en assemblée générale extraordinaire, les adhérents de la FDC 67 étaient invités à se prononcer sur le projet de rénovation et d'extension de leur siège.

Près de 150 personnes ont assisté à cette réunion, au cours de laquelle le président Frédéric Obry, entouré des architectes du groupement* en charge du dossier et de l'expert-comptable de la Fédération, a présenté l'état d'avancement des études.

1. Allocution du Président

En introduction, le président a dressé un constat détaillé des bâtiments existants (annexe 1).

Le siège actuel est fortement impacté. L'organisation des espaces y apparaît peu optimisée, avec notamment un hall d'accueil surdimensionné, des bureaux exposés sans véritable confidentialité et des surfaces mal exploitées.

Pour cette passoire thermique, les contraintes techniques sont nombreuses, comme l'alimentation en eau via un puits insuffisamment profond ne répondant plus aux exigences réglementaires applicables aux établissements recevant du public. Sur le plan énergétique, l'installation actuelle, notamment la chaudière au fioul, se révèle particulièrement énergivore et inadaptée aux normes environnementales en vigueur, renforçant la nécessité d'une intervention d'ampleur.

Le Cyné'Tir, quant à lui, présente de nombreux dysfonctionnements, tant sur le plan technique que fonctionnel : désordres en toiture relevés par un diagnostic récent, problèmes de ventilation et de chauffage, manque de capacités de stockage et inadaptation des espaces de réunion.

Autant d'éléments qui conduisent à envisager une rénovation globale à court terme. Face à ces constats, les besoins ont été précisés : rénovation du Cyné'Tir (530 m²), création d'une extension dédiée aux activités tertiaires (930 m²) comprenant notamment une salle de 200 places, des espaces de réunion, de restauration et des bureaux, ainsi que l'aménagement de 3 200 m² d'espaces extérieurs, dont une grande partie à vocation pédagogique.

L'étude de faisabilité a conclu à la pertinence d'extension du Cyné'Tir, compte tenu des contraintes du bâti existant et de l'évolution des activités.

*Sur cette base, une consultation en conception-réalisation avec un prix maximum garanti (3,5 M€ TTC) a été engagée auprès de trois groupements. À l'issue des auditions, le groupement Eiffage / Oslo Architectes / ECADE a été retenu pour poursuivre les études.

2. Présentation du projet de nouveau siège de la FDC 67 (annexe 1)

Le cabinet Oslo Architectes a ensuite présenté les grandes orientations du projet, fondées sur une approche sobre et performante : réduction des besoins énergétiques, qualité de l'enveloppe thermique, recours à des équipements simples et efficaces, et amélioration du confort d'usage. Une attention particulière sera portée aux réseaux (eau, assainissement, électricité) dans ce site isolé.

L'expert-comptable M. Thierry Foessel (cabinet Optimance) a, pour sa part, détaillé les aspects financiers et le plan de financement de l'opération. (Annexe 2)

3. Questions diverses

À l'issue des présentations, les échanges avec la salle ont été nourris, portant notamment sur le stationnement, l'accueil des associations et la fiabilité globale et budgétaire du projet.

4. Vote de l'assemblée (annexe 3)

Après ces discussions, les adhérents ont été invités à se prononcer.
À la question « Approuvez-vous le projet d'extension du siège de la FDC 67 ? », 67 % des votants ont répondu favorablement. Un projet plus abouti sera présenté lors de l'assemblée générale ordinaire prévue le 11 avril 2026.

Le président Frédéric Obry a conclu la séance en remerciant chaleureusement les adhérents pour la confiance accordée.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer